

EXTRAIT DU MARCHÉ DE DÉFINITION DU SITE MINIER D'ARENBERG – AGENCE COOPARCH-R.U.

3.5. RECOMMANDATIONS POUR LA PRISE EN COMPTE DU SITE DANS SON ENSEMBLE, Y COMPRIS LA CITE

Le rayonnement du site doit pouvoir profiter aux différents niveaux de territoire. Il semble ici important de rappeler que les habitants de Wallers-Arenberg doivent être impliqués dans le processus.

Deux pistes sont à explorer :

1. La participation des habitants au projet à travers la création de logements en relation avec le projet.

Les logements miniers ont été créés pour l'exploitation de la fosse, en symbiose avec celle-ci, et n'avaient d'autre objet qu'à être au service de l'outil de production. Il faut donc trouver aujourd'hui une raison logique de créer de nouveaux logements en relation avec les nouvelles activités du site.

Ces nouveaux logements participent au renouvellement de la cité, de la même manière que l'arrivée des laboratoires de l'université de Valenciennes est à la base de la régénération du site d'exploitation.

Il s'agirait ainsi d'implanter des innovations technologiques liées au numérique dans ces nouvelles constructions, et éventuellement dans les maisons existantes ou dans certains quartiers de la cité. Si possible des technologies interactives.

Ainsi ce n'est pas seulement la fosse qui devient lieu d'innovation, mais le site dans son entièreté.

Nous pensons que la cellule de recherche du laboratoire Dream devrait lancer un ou deux travaux de recherche sur une application qui pourrait être à inclure dans les nouveaux logements. Cette interactivité permettrait aux habitants de se sentir partie prenante du processus de régénération/rayonnement du site.

Ces logements doivent répondre à plusieurs critères :

- afficher d'excellentes performances environnementales, en relation symbolique avec d'autres projets du Bassin Minier (éco-quartier de Méricourt) et en cohérence avec les objectifs affichés dans la Charte du Parc Naturel et dans la Trame bleue et verte ;

- s'adresser à de nouveaux habitants mais aussi à des mineurs retraités, en favorisant la mixité intergénérationnelle et la transmission du patrimoine culturel oral lié au site ;
- offrir une réponse à certains besoins et constats soulignés dans le PLH, en relation avec les spécificités de la population de Wallers : logements pour isolés et pour familles nombreuses, logements adaptés, jeunes ménages...
- s'intégrer dans le bâti existant en respectant le langage typologique (voir PLU) tout en affirmant leur appartenance au 21^e siècle.

Cette approche permet de matérialiser une nouvelle phase de l'évolution dans l'ensemble du paysage culturel de la fosse Arenberg (à l'échelle du paysage culturel et pas uniquement du site d'extraction).

La création de logements étudiants et/ou de résidences d'artistes et/ou de logements d'urgence pourrait également s'intégrer dans ces principes, sans pour autant se substituer à des logements plus conventionnels.

2. Faire en sorte que le site ne soit pas fermé sur lui-même

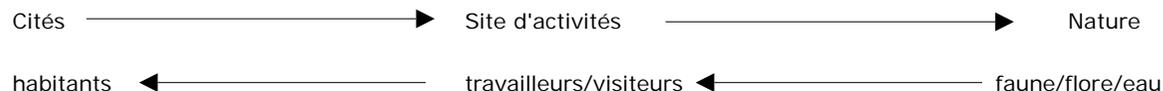
Cette volonté d'ouverture, de symbiose et de cohabitation doit se faire dans deux directions :

- **Le site de la fosse devrait faire partie du quotidien des habitants.** Ils doivent trouver des raisons pratiques et régulières d'utiliser le site, cela pourrait se faire par l'implantation de certains services à l'intérieur du

site : café-snack, restaurant proposant des repas et menus accessibles, éventuellement marché, boutique du CCSTI, etc. Ainsi le site d'exploitation intègre la carte mentale des habitants positivement et naturellement. Nous pensons également que ces équipements doivent être ouverts le dimanche, afin d'être un relais pour les touristes ... ;

- **La cité d'Arenberg devrait faire partie du quotidien des travailleurs qui n'y résident pas.** Dans ce sens, il faudrait envisager que certaines fonctions prévues initialement à l'intérieur du site trouvent leur place dans la cité : certains bureaux, ou certains équipements ...

Cette appropriation mutuelle des espaces permettrait au site de rayonner à plusieurs échelles de manière beaucoup plus intense que ne le laisserait à priori présager sa localisation dans une zone périurbaine peu dense. Elle permet de l'ancrer dans le Bassin Minier et dans le Parc Naturel Scarpe Escaut.



Paysage culturel évolutif

LES GROUPES SCOLAIRES, VERS DES RÉALISATIONS DURABLES ADAPTÉES AUX USAGERS

CONCLUSION DE L'OUVRAGE

A l'issue de ces travaux d'investigation sur la qualité d'usage des écoles maternelles et élémentaires, que retenir d'essentiel sur ces équipements publics ?

Des idées fortes apparaissent, importantes à prendre en compte en s'engageant dans la réalisation de tels équipements :

- l'influence des directives nationales sur le travail par cycle qui conduit aujourd'hui à programmer plutôt des groupes scolaires organisés par pôles, correspondant aux cycles, que des écoles maternelles et élémentaires bien séparées ;
- la tendance à promouvoir de plus en plus la nécessaire mixité des équipements pour répondre à des activités scolaires mais aussi des activités sociales ;
- le développement des technologies de l'information et de la communication qui engendre dans les établissements, la réalisation d'espaces spécifiques, accessibles également dans un cadre extrascolaire ;
- la prise en compte de plus en plus attentive de la dimension environnementale et du caractère durable dans l'implantation et la conception de ces équipements publics.

Des enjeux apparaissent derrière ces tendances actuelles :

- penser les nouveaux équipements en gardant à l'esprit ces changements et ces évolutions en cours, sachant qu'ils vont modifier les usages et par conséquent la conception des espaces ;
- parvenir aussi à s'adapter aux demandes parfois contradictoires des différents acteurs concernés par un tel équipement, en particulier s'agissant des options à prendre en matière de mixité des usages, en identifiant en amont les attentes mais aussi les contraintes ;
- réussir à assurer la pérennité d'un tel équipement qui doit pouvoir s'adapter aux évolutions actuelles et à venir.

La clé de la réussite tient en partie à une identification précise **des grands objectifs visés par la collectivité** à travers la future réalisation :

- **vers quel type d'équipement souhaite-t-on s'orienter ? une petite structure de proximité bien adap-**

tée à la vie de quartier ou une grosse structure à même de répondre à des regroupements de moyens et à la mixité d'utilisation ?

- **quel degré d'ouverture de l'école sur l'extérieur souhaite-t-on mettre en place ? quelle est la position de l'équipe pédagogique ? celle de la collectivité sur les divers choix possibles ? quels sont les problèmes de fonctionnement qui seront éventuellement générés ?**
- **où vont se dérouler les activités collectives (EPS, spectacle ...), hors de l'école ou dans l'école ?**

Ces questions sont à se poser en amont du projet, ainsi que les réponses à apporter, sinon le risque est grand de voir se reproduire les dysfonctionnements constatés au travers de nos différentes observations d'écoles.

Sur certains points, la vigilance s'impose pour assurer :

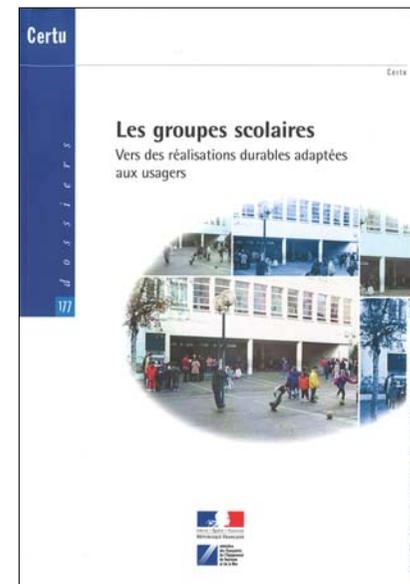
- **une accessibilité facile** pour tous les publics de l'école (écoliers, personnels, visiteurs) et ceci, quelque soit le mode de déplacement (marche, vélos, voiture, transport collectif). Cette facilité d'accès doit être maintenue également en ce qui concerne la desserte de certaines parties de l'école telles que : la cuisine, les salles ou espaces extérieurs (salles à manger polyvalentes, jeux extérieurs) afin de faciliter les usages extrascolaires. Le tout doit être complété dans chaque espace par une signalétique efficace ;
- **une adaptation optimum des espaces et des lieux aux besoins spécifiques** de dimensionnement, de configuration, de proximité, de rangement, d'exposition, ceci par une description précise faite dès le stade de la programmation ;
- **une anticipation sur les activités à prendre en compte** et leurs besoins parfois contradictoires pour assurer une bonne coexistence finale ;
- une bonne qualité de réponse pour les espaces extérieurs comme pour les espaces intérieurs, en termes de **confort visuel, acoustique, thermique et d'hygiène** particulièrement importantes pour ces équipements ;
- **des conditions de surveillance et de contrôle** aisées de tous les lieux de l'école afin de prévenir les risques relativement nombreux dans ces équipements ;

- **des conditions d'entretien et de maintenance** simplifiées bien prises en compte dès le début des réflexions ;
- **des coûts de fonctionnement et de maintenance maîtrisables** tant sur les installations que sur les espaces à vocation mixte, qui risquent de se dégrader plus vite et doivent être maintenus en parfait état pour les scolaires.

Ces principaux repères résument les problématiques à aborder par tous ceux qui envisagent de s'impliquer dans la construction d'un tel équipement (élus, services des collectivités, assistants à maître d'ouvrage). Nous les renvoyons au corps de l'ouvrage pour des approches plus complètes et rapportées à chacun des espaces d'une école.

Nous espérons à travers les connaissances apportées dans ce « dossier » leur fournir des éléments très détaillés sur l'usage, une aide à la définition de leurs projets et à la réalisation d'un équipement public tel qu'une école .

Extrait de :



EXTRAIT DE L'ETUDE CADRE DE VIE, 2004 – AGENCE PATTOU ET ASSOCIÉS – AGENCE PAYSAGES

1- INTRODUCTION

1.1 - La double identité comme patrimoine

Le bourg de Wallers et celui d'Arenberg bénéficient chacun d'une identité urbaine affirmée.

- **Wallers** : un bourg ancien doté d'un noyau originel qui s'est développé en étoile autour d'une structure radiale.
- **Arenberg** : un bourg « champignon » au regard de la longue histoire de Wallers. Un bourg issu de l'essor industriel de la mine, dont la trame urbaine est conditionnée par une organisation linéaire issue du « process » de la mine.

Au delà du constat de ces disparités apparentes sur un même territoire communal, c'est la notion même de paysage qui permet de retrouver un sens commun.

En effet, Wallers comme Arenberg sont (chacun avec des temps de maturation différents) intimement liés à la nature même des lieux, qu'il s'agisse des liens avec la forêt, ou encore de l'usage et de l'exploitation du sol (et du sous-sol) notamment.

1.2 - Un entre-deux à préserver et enrichir :

L'identité communale repose fortement sur la présence des milieux naturels.

À ce titre, le corridor environnemental Nord-Ouest/Sud-Est, qui s'appuie sur le ruisseau des Fontaines constitue un élément de patrimoine précieux.

La préservation et la mise en valeur de ce corridor, de cet Entre-Deux, constitue un enjeu majeur pour le développement harmonieux de la commune.

Cet Entre-Deux peut devenir le support de nombreuses actions de valorisation de la commune :

- Affirmation d'une identité communale forte par la cohabitation d'ensembles naturels qualitatifs et de formes urbaines affirmées (voir point 1.1).
- Valorisation des entrées de ville par l'affirmation de « séquences vertes » où la présence du végétal et du réseau hydraulique notamment, est renforcée .
- Développement d'un concept de qualité environnementale global, où les extensions urbaines notamment prennent en relais les notions de H.Q.E.

- Maintien d'une présence forte des milieux naturels jusqu'en centre-bourg tel que c'est le cas aujourd'hui pour Wallers et dans un autre registre pour Arenberg avec le site minier et la forêt.
- Développement des boucles de promenades et liaisons alternatives.
- Développement et mise en valeur de l'activité équestre pour le dynamisme de son image, le respect des contraintes environnementales et la découverte des paysages que permet cette activité.
- la reconquête et mise en valeur des formes paysagères liées à l'eau :
 - Les ruisseaux et l'ensemble des fossés, qu'ils soient liés aux activités de pâturages ou encore à l'activité ancienne du lin, renaturés pour certains, sont à reconquérir.
 - Les extensions urbaines futures ne devront pas hésiter à développer les techniques d'assainissement alternatif dès leurs conceptions.
- Maintien de la perméabilité visuelle des deux voies habitées qui traversent l'Entre-Deux, à savoir la D40 en entrée Nord de Wallers et la liaison Wallers-Arenberg au Nord-Est.

Ces deux séquences où le bâti perpendiculaire à la voie domine (voir éléments d'analyse) sont fortement identitaires. Il importe de limiter l'urbanisation en arrière-plan et de veiller à la non-fermeture des ouvertures visuelles entre la rue et l'arrière campagne.

2 - WALLERS

2.1 - Mettre en valeur l'ensemble des espaces publics du centre autour de l'îlot triangulaire :

- Affirmer l'identité d'un centre bourg, non pas limité aux abords de l'église et de la mairie, mais élargi à l'îlot constitué des rues M. Danna, H. Barbusse, M. Sembat.
- Valoriser les espaces publics structurant :
 - les places existantes: place J.J. Rousseau et place de la mairie.
 - les espaces publics « à révéler»: place R.Salengro et croisement des rues M. Sembat, M. Danna et A. France.

- les séquences de traversée du centre bourg: la rue Brizon / rue A. France et la rue E. Zola / rue Platon.
- Affirmer, au travers de ces aménagements, la place du piéton et de tout type de déplacements « doux ».
- Mettre en relation l'ensemble des équipements communaux gravitant autour de cette structure triangulaire révélee.

2.2 - Rechercher des sites potentiels d'extension urbaine entre les "doigts de gants" du tissu ancien :

- Stopper le développement linéaire du bâti le long des voies.
- Densifier l'urbanisation dans un périmètre proche du centre de Wallers.

2.3 - Favoriser les liaisons, à la fois vers le centre du quartier et en lisière de la commune :

- Structurer les extensions urbaines par la trame viaire, pour réussir la greffe du tissu urbain à venir sur le tissu en place.
- Favoriser les liaisons vers les équipements communaux et les espaces publics majeurs par un réseau de voies orientées principalement vers le centre bourg.
- Proposer des cheminements en périphérie des extensions nouvelles permettant, à la fois de réduire les distances entre les différentes branches de l'urbanisation actuelle, et favorisant une pratique publique des franges agricoles.

2.4- Structurer les futures extensions urbaines autour d'espaces verts valorisés pour leur caractère rural :

- S'appuyer sur les éléments du paysage existant (parcelle agricole, fossés, chemins, boisements, haies, ruisseau ...) permettant de donner du sens aux extensions à venir en s'attachant à l'identité rurale des lieux.
- Créer des emplacements réservés pour des espaces publics structurants (place, placette, espaces verts) permettant d'intégrer les extensions futures dans le fonctionnement de Wallers dans le cadre d'un maillage global.

EXTRAIT DE L'ETUDE CADRE DE VIE, 2004 – AGENCE PATTOU ET ASSOCIÉS – AGENCE PAYSAGES

3 - ARENBERG

1.1 - Développer un centre large autour d'une double polarité

La place Casimir Périer, centre de vie du quartier :

- Evoquer la grandeur de la place d'origine allant de l'église à la salle des fêtes, par un traitement homogène de l'espace public.
- Rendre lisible les différentes étapes de la constitution de cette place.
- Donner à cette place une vocation sportive et de loisirs, en référence à son usage ancien (terrain de sport, espace des associations ...) et dans la continuité de pratiques actuelles jeu de pétanque, jeu de ballon...). A ce titre, la place semble l'une des implantations possibles du nouveau plateau sportif.

Le site minier à vocation culturelle et de loisirs :

- Veiller à ce que les projets émergeant sur l'ancien site minier, aient non seulement un rayonnement supra communal, mais profitent également à la vie locale, comme espace de centralité.

Mettre en valeur les séquences de liaisons entre ces deux polarités : rue M. Rondet 1 rue d'Anzin; rue de Croy / rue Taffin.

1.2 - Resserrer l'urbanisation autour du site minier :

- Urbaniser en « s'enroulant » autour du centre d'Arenberg et du site minier.
- Développer le nouveau quartier en s'appuyant à la fois sur le tracé des anciennes drèves et sur les directions données par le parcellaire existant.
- Valoriser une découpe en redents de la limite entre le tissu urbanisé et la campagne, permettant de démultiplier le contact avec la nature.
- Réserver certaines parcelles pour la création d'espaces publics structurants inscrits dans la

trame du quartier et complétant les réseaux des places et placettes d'Arenberg.

1.3 - Inscrire le pôle sportif et scolaire de la Tuilerie dans le nouveau tissu urbain de la commune :

- Restructurer les abords de l'école et du centre sportif, en intégrant davantage ces équipements dans le tissu urbanisé de la commune.
- Compléter le maillage existant des chemins de promenades, permettant de désenclaver le quartier de la Tuilerie, et de trouver de nouvelles liaisons vers Wallers au travers des espaces de campagne.

1.4 - Valoriser une liaison verte interne au quartier, mettant en relation les différents équipements :

- Développer une séquence d'espaces publics internes au quartier, valorisant tous types de déplacements doux (piétons, cyclistes...) et permettant d'éviter les axes de circulation plus importants (rue E. Vaillant et rue M. Rondelet).
- Valoriser les espaces publics traversés (abords de l'école de la Tuilerie, pâtures de la cité de la Drève, place Jenning, l'ancien cavalier des mines, le parc du Bosquet, les abords de l'école du Bosquet. ...).
- Mettre en relation les différents équipements communaux d'Arenberg (école maternelle et primaire de la Tuilerie, Stade de l'école, Stade de la Tuilerie, Bibliothèque, Salle des fêtes, Mairie annexe, Centre socioculturel du Bosquet, école maternelle et primaire du Bosquet, cimetière et gîtes miniers).